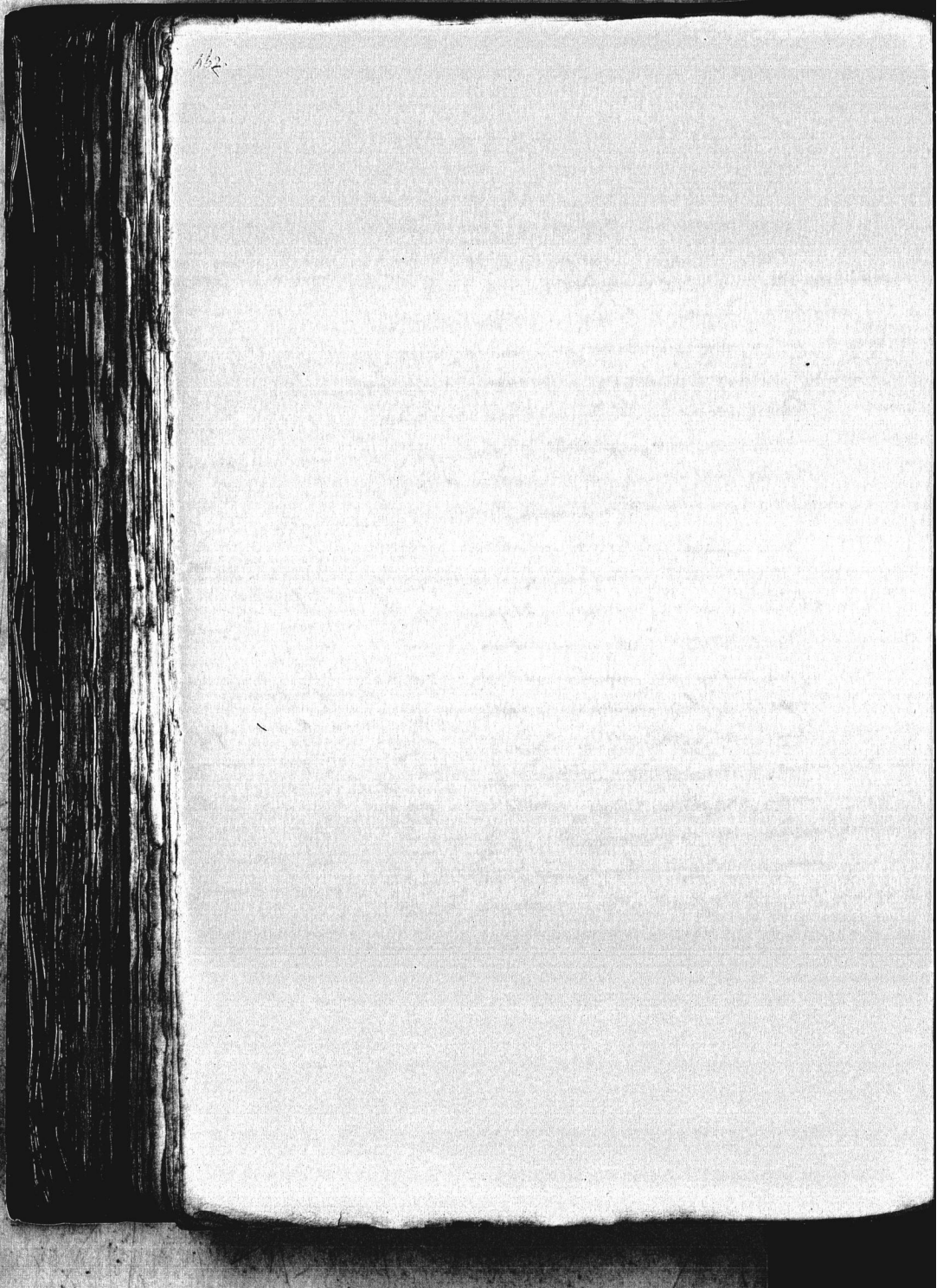


Au s<sup>r</sup> Maximilien  
de Hongrie  
A Mayence

La charité et la compassion me ont fait à vous deux fois mon en faveur de  
mad. Anne, votre sœur, abandonnée par un mari qui a mangé son  
bien, et se fendant à l'extrême de considérer son cas au d'obéissance  
deux autres sœurs, qui ne sont pas capables de la trouver qu'en se  
de compagnie. Il y a six mois que cela est arrivé ainsi, et c'est de ça  
que vous qui le devez même que <sup>plus</sup> les autres, mais ce qui est à faire  
ce n'est que de procurer le transport de ces femmes en Prusse. Les  
hommes de bien de la dernière que les Parents, gens d'honneur et de  
condition, ont été enfoncés par l'ordre qu'il a été donné de faire  
à son avis, et ne sont capables d'arrangement de ce que est bon pour leur en a  
raporter au contraire, et d'ailleurs même à y donner les autres occasions  
mais Monsieur, l'on ne peut ni ne sauroit trouver à propos d'attendre  
encore que cela se fasse de ce qu'il est, ou l'ancien fils et sœur  
Cecilia semble abandonnée aux uns, partie de la nation. La volonté  
est d'envoyer la femme et sa sœur à son mari, et l'on est prêt  
à procurer son déguisement et son passage. Le seul point qui me  
rapporte à la gentillesse que je vous ai écrit naturellement, et ce qu'il  
vous doit suggérer en cette occasion, que je m'assure que vous ne  
deussiez pas négliger, quand il s'agit d'une femme ainsi dérangée que  
celle-ci, vous tout de ce. Pour ce qui est à ce voyage de grand effet  
et pour c'est le dernier office qu'on vous demande, si vous trouvez que je  
m'ingère de m'ennuyer grâce à vous, sachez de ce qui me me concerne  
car, je vous prie de me laisser finir ce que j'ai commencé, et de considérer  
qu'il n'y a que la charité et la compassion qui me font agir. C'est

Conseiller

A La Haye le 4<sup>e</sup>  
May 1651.



162.